

AMAP : Prix de panier juste et équitable

Objectifs de la formation

Calculer un coût de revient, fixer le prix de vente en fonction des critères économiques, techniques et éthiques et préparer un argumentaire

Déroulé

Jour 1 : Calculer le prix de vente de ses produits

Comment passer d'un prix de revient à un prix de vente ? Quelles données chiffrables et non chiffrables doivent être prises en compte ? Apport sur les notions de marge de sécurité, "de point mort", de valorisation du travail, d'image...

Anticiper les évolutions prévues et à venir (mises aux normes, investissements...).

Comparer et commenter le prix de vente obtenu au prix réellement pratiqué.

Jour 2 : Fixer son prix de vente, l'argumenter et l'assumer

Identifier le type de clientèle concerné (marché, AMAP, grossiste, producteur...). Faire le choix du prix de vente de son produit à partir de l'ensemble du travail réalisé. Mettre en place un argumentaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 04/02/2013

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres cas nous consulter

Plus de renseignements

ADEAR84, MIN 51, 15 av Pierre Grand
84953 Cavaillon CEDEX
04 90 74 19 86 - 06 33 68 29 70
adear84@orange.fr

Dates, lieux et intervenants

07 févr 2013

09:00 - 17:00 (7hhrs)

ADEAR84, 15 av P. Grand MIN 51

84953 CAVAILLON cedex

AFOCG 73 - Nicolas SAUSSAYE

Alliance Provence

ADEAR 84

25 févr 2013

09:00 - 17:00 (7hhrs)

ADEAR84, 15 av P. Grand MIN 51

84953 CAVAILLON cedexCAVAILLON

AFOCG 73 - Nicolas SAUSSAYE

Alliance Provence

ADEAR 84

Financier(s)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

Intitulé de la formation : _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR de Vaucluse

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))